

TABLE DE LA SÉCURITÉ

Séance du 29 mai 2024

18h30 – Restaurant scolaire du Lignon - mlou

SYNTHESE

2024- 008

Participants	
: Martin STAUB	Conseiller administratif
: Romain GODET	Sergent-major de la Police municipale
: Michael LOUREIRO	Police municipale, responsable des tables de la sécurité
: Bryan MARTINS	Police municipale, îlotier du Lignon
: Didier GAULIN	Îlotier vert
: Fanny BARRAL	Cheffe d'équipe des correspondants de nuit (CN)
: Marguerite VELAY	Cheffe de projets - déchets (SEU)
: Florine WESCHER	Association « Chantier Ouvert »
: Lucien DELLEY	Laboratoire de sociologie urbaine « LASUR »
: Sarah GIRARD	Institut suisse de sécurité urbaine (ISSUE)
: Sandrine RIGHENZI	Présidente Association des Locataires du Lignon (ALL)
: Nathalie STUDLI	Directrice des écoles d'Aïre et du Lignon
: Jean-Michel BOVIER	Comité central du Lignon (CCL)
: Tabani SAKINA	Présidente Association des Parents d'élèves du Lignon
: Manuela KONE-TRIFOGLIO	Habitante
: Astrid LORENZ	Habitante
: Stéphanie PONCINI	Habitante
: Sandra CEREGHETTI	Habitante
: Cécile THELIN	Habitante
: Privet ASSUNTA	Habitante
: Lucas REICHMUTH	Habitant

Présentation « Le Lignon : un quartier en partage ! »

La séance a débuté avec une présentation du projet d'étude « Le Lignon : un quartier en partage ! » en partenariat avec le Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR) et de l'association Chantier ouvert.

Il s'agit d'une étude qui a pour but d'apporter des réponses spatiales aux questions liées à la présence des jeunes dans l'espace public du quartier du Lignon. L'objectif vise à redonner une convivialité, un sentiment de sécurité, une hospitalité et un degré d'attachement de l'espace public dans le quartier du Lignon pour le tout public et en particulier les jeunes de 12 à 18 ans et les jeunes filles/femmes de 12 à 25 ans.

Il en est ressorti différents constats :

- Un appauvrissement des espaces publics alors que leur occupation est en hausse ;

- Une occupation des espaces exclusivement faite par les hommes ;
- Complexité avec certains espaces qui ont vocation à la convivialité mais qui sont proches des habitations ;

Des pistes d'actions ont été présentées avec la proposition de revalorisation de certains espaces en les réaménageant ou en construisant de nouvelles structures.

Des interventions seront menées à la suite de cette étude par la ville de Vernier.

Une première action devrait être faite à court terme sur les bancs blancs, situés dans le préau de l'école primaire et qui sont principalement utilisés par les jeunes. Elle traitera sur la problématique d'éclairage et de déchets.

La deuxième action sera portée sur un espace de partage destinés aux habitants du quartier du Lignon.

Problématique déchets

- Il a été constaté que la plupart des déchets présents sur les espaces publics sont principalement dus aux corbeaux qui viennent dans les poubelles.
- Les poubelles de rue actuellement utilisées permettent le tri des déchets. Elles sont toutes les mêmes sur le territoire de Vernier et leur conception actuelle est similaire à la plupart des poubelles présentes dans d'autres villes ou pays. En effet, elles sont couvertes mais elles ont une ouverture permettant à l'utilisateur de pouvoir jeter les déchets avec une seule main. De plus, le fait de ne pas avoir à toucher la poubelle permet d'éviter le problème de contamination.
Une réflexion est en cours pour la pose éventuelle des poubelles fermées avec un système de pédale pour les ouvrir, mais cela a un certain coût.
- Il a été demandé s'il était possible de mettre des poubelles supplémentaires pour les déchets ménagers dans l'enceinte de l'école. En effet, les enfants les utilisent principalement et se remplissent très vite à cause de leur petite taille. Dès lors, des déchets non appropriés se trouveraient dans les autres poubelles destinées au recyclage.

Eléments de réponse :

Une analyse est en cours pour déterminer le taux de remplissage de chaque poubelle dans les préaux d'écoles afin de déterminer leur utilité.

- Il a été rappelé que la Ville de Vernier reçoit une rétrocession pécuniaire en recyclant à la source et rappelle l'importance de le faire. Ceci permet notamment de financer de nouveaux projets. Des actions sont également menées par les SIG avec le programme « eco21 » afin de sensibiliser les habitants quant au tri des déchets.
- La mise en place de la collecte des encombrants du samedi a permis la réduction de 35% le tonnage de déchets encombrants entre 2022 et 2023. Elle a permis de réduire la présence d'encombrants dans le quartier de 40 à 50 % environ. Le reste est récupéré par le CCL. A la fin du mois de septembre, la Ville de Vernier devrait mettre à un dispositif pilote permettant de récupérer au seuil de chaque appartement les encombrants dont les hyper-encombrants avec la mise en place d'une plateforme pour les réservations.

- Il a été demandé pourquoi certaines zones dans lesquelles beaucoup d'encombrants sont déposés existent toujours. De plus, des panneaux installés par la Ville de Vernier sont présents depuis plusieurs années et indiquent que la zone sera fermée, or ce n'est pas le cas.

Elément de réponse :

Le CCL précise qu'il y a encore des zones afin de permettre aux concierges de déposer les containers qui se trouvent dans les allées. Ils sont descendus 3 fois par semaine. Le CCL précise qu'il débarrasse les encombrants se trouvant à l'extérieur une fois par semaine et une fois toutes les trois semaines pour ceux qui se trouvent en sous-sol.

En ce qui concerne les panneaux, ils posent un problème et seront examinés conjointement avec le CCL et les services de la ville de Vernier.

Diagnostic partagé

La police municipale relève que la petite et moyenne criminalité a diminué ces dernières années. La présence policière a été multipliée par trois entre 2023 et 2024. Des opérations ont été effectuées avec la police cantonale en adéquation avec les acteurs sociaux.

Vitesse et bruit

- À la suite des plaintes concernant la vitesse excessive et le bruit produits par des véhicules, la Police municipale a informé qu'un radar préventif pour le bruit et la vitesse ont été installés sur l'avenue du Lignon pendant les deux premières semaines du mois de juin.

Intervention

- Il a été demandé dans quelles circonstances un habitant peut appeler la Police municipale et comment fonctionne le répondeur.

Elément de réponse :

La police municipale informe les habitants peuvent appeler la Police municipale pour toute sollicitation. Lors de l'appel un répondeur indique informe que pour l'intervention de la Police municipale il faut taper le « 1 » et pour toute question administrative il faut taper le « 2 ». En cas de doute, il ne faut pas hésiter à sélectionner le « 1 » et un agent pourra aider l'habitant.

- Une demande de précision a été demandée pour l'intervention de Prime Protection, à savoir quand faut-il les contacter.

Elément de réponse :

Pour une intervention dans les bâtiments (coursives, garages), les habitants peuvent contacter Prime Protection Group.

Harcèlement de rue

- Un rappel a été fait sur l'existence de l'application « Genève en poche » qui permet aux personnes victimes ou témoin d'actes de harcèlement sexiste et/ou sexuel dans l'espace public d'effectuer un signalement à la Police municipale. Les personnes qui le souhaitent peuvent être contactées par un-e agent-e de la police municipale afin de bénéficier d'un accompagnement ou d'une orientation pour un dépôt de plainte. L'outil de signalement propose également des informations sur le harcèlement sexuel dans l'espace public et une liste de ressources associatives. Des panneaux d'informations sont présents dans les différents quartiers de la Ville de Vernier ou dans le magazine « ActuVernier ».

Prochaine rencontre

Les dates seront proposées aux participants ultérieurement. Une séance devrait être effectuée pour la rentrée axé sur le thème de la mobilité.

A noter que si d'autres problématiques doivent survenir, il faudra le faire savoir en contactant les services adéquats :

Correspondants de nuit : 7/7 de 18h à 02h au 0800 1219 20 – adresse de messagerie : nuit@vernier.ch

Police cantonale : 117

Police municipale : du lundi au vendredi de 7h à 23h et le samedi de 13h à 23h au 022 306 06 55 – adresse de messagerie : spm@vernier.ch

Prime Protection Group SA : +41 22 300 52 82